

Le Festival régional de la grillade

UN « FLANC » SUCCÈS

PAGE 9

Gagnant concours
corporatif



La Légion Royale

Gagnant concours
amateur



Équipe Marco Langevin



ALERTES COMMUNAUTAIRES

JOINDRE SES CITOYENS – UNE PRIORITÉ POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

Lors d'évènements majeurs, la Municipalité de Saint-Zotique met tout en oeuvre pour joindre ses résidents afin de les avertir de la situation.

Voulez-vous être averti?

Si oui, complétez le formulaire ci-joint ou visitez notre site Internet pour le compléter en ligne.

INSCRIPTION AUX ALERTES COMMUNAUTAIRES

Veillez compléter ce formulaire afin que la Municipalité de Saint-Zotique puisse vous aviser par téléphone de toutes situations d'urgence ou d'alertes (ex. : les avis importants concernant la qualité de l'eau, sinistres majeurs, avis d'évacuation, etc.).

Ces renseignements demeureront la propriété de la Municipalité de Saint-Zotique et ne seront pas divulgués, à moins d'avis contraire d'un tribunal ayant la juridiction appropriée.

Coordonnées du demandeur (écrire en lettres moulées)

Date : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone n° 1 : _____ Téléphone n° 2 : _____

Courriel : _____

Commentaires : _____

Apportez ce formulaire à l'hôtel de ville.

Suivez-nous sur  et  en temps réel.

INFORMATION MUNICIPALE

SOMMAIRE

Alertes communautaires.....	2
Information municipale.....	3
Mot du maire.....	4
Membres du conseil.....	5
Services municipaux.....	5
Numéros à conserver.....	6
Offres d'emploi.....	7
Calendriers municipaux.....	8
Festival régional de la grillade.....	9
Concours « Éclairons nos rivières ».....	9
Concert de Noël.....	10
Festiglance.....	10
Patinoire réfrigérée.....	10
Patinoires.....	11
À pied, à vélo, ville active.....	11
Collectes de déchets domestiques.....	12
Collecte du recyclage.....	12
Collecte spéciale.....	13
Collecte des feuilles d'automne.....	13
Licence d'animaux.....	14
Lumières de rues.....	14
Règles de civisme.....	14
Permis et réglementation.....	14
Entreposage extérieur.....	14
Abris d'hiver.....	14
Stationnement de nuit.....	15
L'hiver est à nos portes.....	15
Lumières décoratives.....	16
Information sur les bacs.....	16
Autorisation branchement d'égout.....	17
Pompes illégales.....	17
Bibliothèque.....	18
Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François.....	21
Subvention à l'individu.....	22
Salon du livre.....	22
Initiation au hockey.....	22
Repas partagés.....	23
Maison des aînés de Soulanges.....	23
Paroisse Saint-François-sur-le-lac.....	23

Une équipe d'expérience...



...plus qu'une voix
au bout du fil.
(Geneviève Laurin,
Danielle Bourgon,
Lyne Haineault,
Denise St-Pierre,
Sylvie Ferron,
Guylaine Laflamme
et Carmen Charlebois)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

Adresse : 1250, rue Principale
Téléphone : 450 267-9335
Télécopieur : 450 267-0907
Site Internet : www.st-zotique.com
Twitter : @saint_zotique
Suivez nous également sur Facebook.

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX

Lundi au jeudi, 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi, 8 h 30 à 13 h

Prenez note que les bureaux seront fermés :

- Mardi 11 novembre, en raison du jour du Souvenir;
- Du 22 décembre au 2 janvier inclusivement, pour la période des fêtes.

Pour toute urgence faites le 3-1-1

SÉANCES

La prochaine assemblée du conseil municipal se tiendra, **exceptionnellement**, **le 11 novembre** à 20 h.

Les procès-verbaux sont publiés sur le site Internet de la municipalité après leurs approbations par le conseil municipal.

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'automne est arrivé et nous oblige à se préparer pour affronter les temps froids de l'hiver. Pour les élus municipaux, il s'agit de la période de planification pour l'année 2015 et de la présentation des budgets pour tous les services de notre organisation. C'est également une constatation de ce qui a été accompli durant l'année et une réflexion sur ce qui reste à accomplir à court et à long terme.



Pour améliorer la qualité de vie à Saint-Zotique, nous avons nouvellement aménagé un parc sur la 49^e Avenue, installé des balançoires à roulement dans deux sentiers piétonniers, mis aux normes plusieurs équipements du parc de la 72^e Avenue et érigé un « skate-park » ainsi qu'un stationnement au parc de la 26^e Avenue. Aussi, pour agrémenter notre territoire, nous avons effectué de nouveaux aménagements paysagers.

Comme vous l'avez sans doute remarqué, des travaux d'agrandissement de l'école des Orioles sont en cours pour permettre l'arrivée de nouveaux élèves. Notre population est en constante augmentation et les projections nous indiquent qu'il en sera de même pour les années à venir. Nous travaillons actuellement au niveau de la création de nouveaux emplois et du développement économique de notre municipalité.

Je tiens à souligner particulièrement l'excellent travail de Lyne Cadieux, responsable de la bibliothèque municipale, et de Johanne D. Leblanc, directrice du Service des loisirs. Elles vous ont proposé, tout au long de l'année, de nombreuses activités qui mettent en valeur la créativité, la culture, les arts, la santé et la diversité. Nous vous remercions de votre implication et participation à ses activités.

D'ailleurs, dynamique et plus vivante que jamais, notre Municipalité s'inscrit parmi les municipalités éclatantes et rayonnantes de la région. En effet, nous avons été en nomination pour le grand prix « Inspiration de Tourisme Suroît » pour une municipalité éclatante avec le Festival régional de la grillade de Saint-Zotique. De plus, pour la troisième année consécutive, notre municipalité est en nomination au concours « Ouations Vaudreuil-Soulanges » pour le projet de la patinoire réfrigérée, un projet unique et innovateur dans la région. En 2013, nous étions en

nomination pour la borne auto-prêt de la bibliothèque municipale et en 2012, pour le centre d'exercice en plein air. WOW ça bouge à Saint-Zotique!

Je souhaite remercier mes collègues et conseillers municipaux pour leur collaboration dans cette reconnaissance régionale. Nous vous invitons tous à participer en grand nombre aux prochaines activités que nous vous proposons cet hiver.

Des travaux de prolongement de rue sont présentement réalisés sur la 4^e Avenue. De légères perturbations de la circulation sont à prévoir dans ce secteur. Soyez prudents!

Suite à l'incendie du 180, 7^e Avenue, une résidente de l'immeuble, Anny Dumoulin, tient à remercier sincèrement la population qui s'est mobilisée afin d'apporter aide et soutien aux familles sinistrées. Nos pensées accompagnent les familles touchées et nous leur souhaitons bon courage.

En terminant, je souhaite une retraite bien méritée à Jean-Claude Lefebvre. Après plus de 30 ans de loyaux services comme employé de voirie, nous te remercions pour ton dévouement au sein de la Municipalité de Saint-Zotique. Bonne retraite Jean-Claude!

**Au plaisir de vous rencontrer bientôt,
Yvon Chiasson, maire**

INFORMATION MUNICIPALE

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Yvon Chiasson, 450 267-9335, poste 227
courriel : yvon.chiasson1@hotmail.com

Conseiller district no 1

Liane Lefebvre, 450 267-9335
courriel : lianelefebvre@st-zotique.com

Conseiller district no 2

Franco Caputo, 514 679-1967
courriel : franco@st-zotique.com

Conseiller district no 3

Éric Lachance, 450 217-0960
courriel : eric.lachance@videotron.ca

Conseiller district no 4

Patrice Hovington, 450 267-1231
courriel : phovington@videotron.com

Conseiller district no 5

Pierre Chiasson, 450 267-1782
courriel : lcanard1@hotmail.com

Conseiller district no 6

Réjean Cauchon, 450 544-1027
courriel : rejeancauchon@st-zotique.com

SERVICES MUNICIPAUX

Direction générale et Service administratif

Jean-François Messier, secrétaire-trésorier
et directeur général
Courriel : dg@st-zotique.com
450 267-9335, poste 225

Trésorerie

Questions relatives : comptes payables, taxation, rôle
d'évaluation, etc.

Claude Arvisais, CPA, CA, adjoint au
secrétaire-trésorier et à la direction générale
Courriel : sta@st-zotique.com
450 267-9335, poste 242
Taxation : 450 267-9335, poste 2

Service de l'urbanisme

Questions relatives : Règlements, permis, ordures,
recyclage, etc.

Anick Courval, urbaniste, directrice du Service
d'urbanisme et officier municipal en bâtiment et en envi-
ronnement
Courriel : urbanisme@st-zotique.com
450 267-9335, poste 226

Véronic Quane, officier municipal en bâtiment
et en environnement
Courriel : urbain@st-zotique.com
450 267-9335, poste 231

Charles-Antoine St-Germain Tremblay,
technicien en urbanisme
Courriel : permis@st-zotique.com
450 267-9335, poste 240

Services techniques

Questions relatives : Déneigement, aqueduc,
égouts, travaux de pavage, etc.

Sylvain Charland, ingénieur, directeur des Services
techniques et de l'hygiène du milieu
Courriel : dst@st-zotique.com
450 267-9335, poste 235

Manon Lalonde, directrice adjointe des Services
techniques et de l'hygiène du milieu
Courriel : dast@st-zotique.com
450 267-9335, poste 232

Service des loisirs

Questions relatives : Événements spéciaux,
programmation, parcs et patinoires, etc.

Johanne D. Leblanc, directrice
Courriel : dsl@st-zotique.com
450 267-9335, poste 223

Plage de Saint-Zotique

Questions relatives aux activités de la plage.

Jean Hébert, directeur
Courriel : plage@st-zotique.com
450 267-3003, poste 21

INFORMATION MUNICIPALE

SERVICES MUNICIPAUX

Service de prévention incendie

Michel Pitre, directeur
Courriel : spi@st-zotique.com
450 217-9335, poste 2

Alexandre Côté, préventionniste
Courriel : prevention@st-zotique.com
450 217-9335, poste 3

N.B. : La caserne est maintenant située au
105, 69^e Avenue

Bibliothèque municipale

Lyne Cadieux, technicienne en documentation
Courriel : biblio@st-zotique.com
450 267-9335, poste 262

Filtration, épuration, stations de pompage

Questions relatives à l'ensemble du traitement
des eaux.

Sylvain Charland, directeur
Manon Lalonde, directrice adjointe
Guillaume Deschênes et Gabriel Plante, opérateurs
Courriel : h2o@st-zotique.com
450 267-9335, poste 250



NUMÉROS À CONSERVER

Bureau de poste	450 267-9571
CLSC.....	450 265-3771
Centre antipoison	1 800 463-5060
Centre hospitalier.....	450 371-9920
Communication-Québec.....	450 370-3000
École de la Riveraine - Saint-Zotique	450 267-3290
École des Orioles.....	450 267-3446
Hôtel de ville.....	450 267-9335
Info-Santé.....	8-1-1
Jeunesse J'Écoute	1 800 668-6868
Parents Anonymes.....	1 800 361-5085
Plage.....	450 267-3003
Poste Vaudreuil-Soulanges Ouest ..	450 456-3883
Presbytère	450 267-3308
S.O.S. Violence Conjugale	1 800 363-9010
Sûreté du Québec.....	450 310-4141
Usine de filtration.....	450 267-9335

AMBULANCE, POLICE, POMPIERS



9-1-1

SERVICES MUNICIPAUX



3-1-1

UN SEUL NUMÉRO ET PLEIN DE RESSOURCES

Téléphone : 450 267-9335

- Service d'urbanisme et Services techniques, poste 1
- Taxation, perception et rôle d'évaluation, poste 3
- Service des loisirs, poste 4
- Comptes payables, poste 5
- Bibliothèque municipale, poste 7
- Usine de filtration, poste 8

OFFRES D'EMPLOI

PRÉPOSÉS À L'ARROSAGE, L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DES PATINOIRES

La Municipalité de Saint-Zotique est à la recherche de personnel à temps partiel pour l'arrosage, l'entretien et la surveillance des patinoires.

- Sur semaine, être disponible à compter de 15 h, afin de pouvoir assurer la surveillance du local;
- Être disponible les fins de semaine et lors des congés scolaires;
- Être disponible tous les soirs, certaines nuits et certains jours, au besoin, pour l'arrosage et le nettoyage des patinoires, lorsque la température le permet.

Critère : Avoir un permis de conduire

Modalités d'application :

Faire parvenir votre C.V. au Service des loisirs
1250, rue Principale, Saint-Zotique, (Québec) JOP 1Z0
ou par courriel : loisirs@st-zotique.com
ou se procurer un formulaire de demande d'emploi à l'hôtel de ville de Saint-Zotique.

Salaire :

Selon la convention collective

JOURNALIER (POUR BANQUE DE CV)

La Municipalité de Saint-Zotique est toujours à la recherche de candidats intéressés et disponibles pour remplir les fonctions de journalier sur une base temporaire aux services techniques et de loisirs.

Principales fonctions : exécuter en fonction des besoins toutes les tâches reliées aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration du réseau routier, entretien des installations sanitaires et pluviales et des parcs, etc.

Les exigences sont les suivantes :

- Posséder un permis de conduire valide (classe 5);
- Posséder un diplôme d'études secondaires;
- Expérience dans un emploi similaire en milieu municipal;

Toute personne intéressée à postuler doit faire parvenir sa demande accompagnée de son curriculum vitae, à l'attention de M. Jean-François Messier, secrétaire-trésorier et directeur général, Municipalité de Saint-Zotique, 1250, rue Principale, Saint-Zotique, (Québec) JOP 1Z0.

LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DU LAC SAINT-FRANÇOIS POMPIERS À TEMPS PARTIEL

EXIGENCES ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

AVANT L'EMBAUCHE :

- Avoir 18 ans ou plus.
- Fournir :
 - la preuve d'absence de dossier criminel.
 - son dossier de permis de conduire de la S.A.A.Q
 - un examen médical affirmant votre capacité de travailler comme pompier

EXIGENCES :

- Détenir un permis de conduire de classe 4A ou s'engager à l'obtenir dans un délai de 3 mois, et ce, à ses frais;
- Le lieu de résidence doit être dans un maximum de 10 minutes de la caserne assignée, en respectant la signalisation et les limites de vitesse lors d'un appel d'urgence, et ce, tout au long de son emploi;
- Être disponible pour les pratiques, la prévention résidentielle, les interventions;
- Être pompier à temps partiel, exclusivement de la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-

François. Il est interdit de travailler dans un autre service à temps partiel de la MRC de Vaudeuil-Soulanges. (Exception d'un pompier qui travaille dans un service à temps plein);

- Détenir une autorisation de son employeur lui permettant de quitter le travail lors d'un appel d'urgence.

SCOLARITÉ :

- Doit avoir complété ou s'engager à compléter la formation pompier 1. Cette formation est de 306 heures et s'échelonne entre 12 et 18 mois. La formation se donne les samedis ou les dimanches et certains soirs de la semaine.

Faites parvenir votre curriculum vitae, avant le vendredi 14 novembre 2014, 13 h, à la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François
65, Route 338, Les Coteaux, (Québec) J7X 1A2
Ou
Municipalité de Saint-Zotique, 1250, rue Principale
Saint-Zotique, (Québec) JOP 1Z0

Saint-Zotique

Novembre

CALENDRIER MUNICIPAL

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
						1 10 H À 15 H
	2	3	4 15 H À 20 H	5 10 H À 15 H	6 10 H À 15 H	7 15 H À 20 H
	9	10	11 15 H À 20 H Assemblée Conseil 20 h	12 10 H À 15 H	13 10 H À 15 H	14 15 H À 20 H
	16	17	18 15 H À 20 H	19 10 H À 15 H	20 10 H À 15 H	21 15 H À 20 H
	23 30 CONCERT DE NOËL 30 nov. 14 h 30	24	25 15 H À 20 H	26 10 H À 15 H	27 10 H À 15 H	28 15 H À 20 H
						29 10 H À 15 H

Notre municipalité, notre fierté!

LÉGENDE COLLECTES :

- Feuilles d'automne
- Branches
- Ordures
- Recyclage
- Objets volumineux
- Spéciales

ACTIVITÉS SPÉCIALES :

- Activités spéciales - bibliothèque
- Bibliothèque
- Hôtel de ville

311 urgence municipale

Saint-Zotique

Décembre

CALENDRIER MUNICIPAL

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
		1 15 H À 20 H	2 10 H À 15 H	3 10 H À 15 H	4 10 H À 15 H	5 15 H À 20 H
	7	8	9 15 H À 20 H	10 10 H À 15 H	11 10 H À 15 H	12 15 H À 20 H
	14	15	16 15 H À 20 H Assemblée Conseil 20 h	17 10 H À 15 H	18 10 H À 15 H	19 15 H À 20 H
	21	22	23 15 H À 20 H	24 10 H À 15 H	25 10 H À 15 H	26 15 H À 20 H
	28	29	30 15 H À 20 H	31		

Notre municipalité, notre fierté!

LÉGENDE COLLECTES :

- Ordures
- Recyclage
- Objets volumineux
- Spéciales

ACTIVITÉS SPÉCIALES :

- Activités spéciales - bibliothèque
- Bibliothèque
- Hôtel de ville

311 urgence municipale

URGENCE MUNICIPALE 311
INFORMATION MUNICIPALE
WWW.ST-ZOTIQUE.COM

soudure
J.D. Deschamps
Enr.

SOUDURE GÉNÉRALE

- Aluminium
- Acier inoxydable
- Unité mobile



Tél. / Fax: 450.267.3710

245, 34^e Avenue, Saint-Zotique (Québec) J0P 1Z0

Construction
Lalonde
Sable • Terre • Pierre



VENTE ET TRANSPORT

Yves Lalonde, prop.

Bur.: 450.269.2025

Fax: 450.269.3011

489, Ch. Ste-Claire, Rivière Beaudette, Qc J0P 1R0

EXCAVATION
TERRASSEMENT
INSTALLATION
FOSSE SEPTIQUE

RBC 1956-5779-11



FESTIVAL RÉGIONAL DE LA GRILLADE DE SAINT-ZOTIQUE - ÉDITION 2014

Le premier Festival régional de la grillade de Saint-Zotique s'est déroulé, le 23 août dernier, et a été un véritable succès. Des milliers de personnes ont pu déguster des grillades sous un magnifique soleil dans une ambiance de fête.

Pour cette première édition, cinq commerçants ont participé au concours de la meilleure grillade de la région, soit : Métro Plus Fordham, Resto-bar Chez Grand-Man, Hôtel Victoria, Boucherie Mario et les grillades de la Légion. C'est ce dernier qui s'est mérité les honneurs de la meilleure grillade de la région, ayant été choisi par le public.



Au niveau amateur, c'est les membres du conseil municipal qui ont eu la difficile tâche de déguster les grillades préparées par les trois amateurs présents afin de déterminer la meilleure. C'est l'équipe de Marco Langevin, résident de Saint-Zotique, qui a gagné. Félicitations et merci aux participants!

Plus de 1 200 livres de grillades ont été préparées lors de la journée, c'est donc dire que plusieurs personnes ont savouré la grillade, une « gastronomie » bien de chez nous.

Tout au long de la journée, plusieurs activités étaient organisées et le tout s'est terminé de façon magique avec un feu d'artifice incroyable.

C'est donc un rendez-vous l'an prochain pour la deuxième édition, réservez dès maintenant à votre agenda, le samedi 22 août 2015.

Nous tenons à remercier particulièrement le Métro Plus Fordham, pour son implication comme commanditaire pour le festival.



GAGNANTS CONCOURS « ÉCLAIRONS NOS RIVIÈRES »

Aussi dans le cadre du festival, le conseil municipal a relancé le concours « Éclairons nos rivières » et il a invité les riverains à éclairer, de façon originale, le bord des rivières à l'aide de petites lumières solaires. Aux fins du concours, un jury a navigué sur les eaux afin de déterminer les gagnants. Ceux-ci ont été dévoilés lors du Festival régional de la grillade de Saint-Zotique, voici les noms des gagnants 2014 :

- 1^{re} position : Yvon Lajeunesse
- 2^e position : Mario Vincent et Michel Casavant
- 3^e position : Denis Vincent et Ginette Ouellette

ÉVÈNEMENTS À VENIR



DIMANCHE 30 NOVEMBRE CONCERT DE NOËL

La Municipalité de Saint-Zotique invite la population à assister gratuitement au concert de Noël qui se tiendra le dimanche 30 novembre, à 14 h 30, à l'église de Saint-Zotique.

Cette année encore, c'est le chœur « Les Gondoliers » qui offrira le concert. C'est une activité à ne pas manquer.

SPECTACLE POUR NOËL DANS LES ÉCOLES

La Municipalité de Saint-Zotique offrira un spectacle pour célébrer Noël dans les écoles de Saint-Zotique. La date et le spectacle sont à déterminer.



DIMANCHE 18 JANVIER 2015 FESTIGLACE - 17^e édition

Réservez dès maintenant votre journée du 18 janvier 2015 pour la festiglance au parc des Étangs de 12 h à 16 h.

Surveillez le prochain Carnet loisirs pour tous les détails.

PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE

Si la température le permet, la patinoire réfrigérée devrait être en opération vers le début du mois de décembre. Voici les heures d'ouverture du local pour chausser les patins :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 15 h 30 à 21 h
 - Mercredi : 15 h 30 à 20 h
 - Samedi et dimanche : 10 h à 21 h
- (Lors des congés scolaires, le local est ouvert de 10 h à 21 h.)

Une période de patinage libre est prévue de 15 h à 16 h, les samedis et dimanches.

Pour connaître l'horaire de la patinoire, consultez le calendrier sur le site Internet de la municipalité au www.st-zotique.com.

NOUVEAU

**Des locations de
glace sont maintenant
disponibles les samedis
et dimanches matin et
certains soirs après 21 h.
Informez-vous au
Service des loisirs au
450 267-9335, poste 4.**

ÉVÈNEMENTS À VENIR

PATINOIRES

Lorsque la température sera propice, les patinoires naturelles seront en opération, voici les endroits où vous pouvez patiner cet hiver à Saint-Zotique.

- **Parc Godfroy Blanchard (derrière l'hôtel de ville)**

Patinoire éclairées

Local pour chausser les patins ouvert aux heures suivantes :

- Lundi au vendredi : 15 h 30 à 21 h

- Samedi et dimanche : 12 h à 21 h

(Lors des congés scolaires, le local est ouvert de 12 h à 21 h.)

- **Parc Marcel Léger (72^e Avenue)**

Patinoire éclairée (un cabanon sera installé pour chausser les patins)

- **Parc Yvon Leroux (rue Josianne)**

Patinoire éclairée avec petites bandes (un cabanon sera installé pour chausser les patins)



À PIED, À VÉLO, VILLE ACTIVE

La Municipalité de Saint-Zotique a adhéré au programme « À pied, à vélo, ville active », mis sur pied par Vélo Québec en partenariat avec Nature-Action Québec, qui vise à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Ce programme fait suite à de nombreuses plaintes reçues relativement à la sécurité routière dans les rues et avenues municipales, malgré la diminution de la vitesse, à 40 km/h dans ces mêmes rues et avenues en avril dernier.

Le transport actif sécuritaire est une priorité pour la Municipalité de Saint-Zotique donc la participation à ce programme suscitait beaucoup d'intérêt. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour arriver à une analyse complète et établir les différentes phases de réalisations du projet.

Dans la phase 1 du plan de déplacement, la Municipalité a fait ligner des traverses piétonnières à chacune des intersections du secteur résidentiel derrière l'école de la Riveraine. De plus, des logos ont été ajoutés sur la chaussée afin de bien se rappeler que la route ça se partage. Une signalisation particulière sera également installée dans les prochaines semaines.

Soyez vigilants et roulez prudemment!



Le Service d'urbanisme



Véronic Quane,
Anick Courval,
Lyne Haineault
et Charles-Antoine
St-Germain Tremblay

*Une équipe
formée
et compétente*

SERVICE D'URBANISME

COLLECTES DE DÉCHETS DOMESTIQUES

(un mercredi sur deux, du 22 octobre
au mois d'avril)

Votre bac roulant doit être placé en bordure de rue
avant 7 h le matin.

QUAND?

Novembre	5 – 19
Décembre	3 – 17 – 31

Les dates en caractères gras représentent les dates
des collectes d'objets volumineux (ex. : chauffe-eau,
électroménager*, meuble, matelas, sommier, lavabo,
baignoire, cuvette de toilette, jouet de grande taille
et autres objets domestiques trop gros ou trop lourds
pour être placés dans le bac roulant). * **Les objets
volumineux contenant du fréon (ex :
réfrigérateur, congélateur, air climatisé, etc.)
sont refusés.**

IMPORTANT : Les déchets domestiques, branches,
brindilles, feuilles d'automne, matériaux de construction
ne sont pas considérés comme des objets volumineux.

COLLECTES DES MATIÈRES RECYCLABLES

Votre bac roulant doit être en bordure
de rue avant 7 h le matin.

QUAND?

Tous les mardis

Plusieurs matières peuvent maintenant être recyclées.
Nous vous invitons à consulter le site Internet au
www.st-zotique.com pour obtenir plus de renseignements.

uniprix



Normand Thériault et Marie-France Laberge
Propriétaires

T 450 267-3518
F 450 267-4674

504, rue Principale
Saint-Zotique (Québec) J0P 1Z0



SPÉCIALITÉS
Portes et fenêtres
Finition intérieure
Centre de coupe
Fermes de toits

F. V. LALONDE INC.
Matériaux de construction
☎ 450.267.3559
☎ 1 800 363.5112
☎ 450.267.0754

25, route 338, Les Côteaux, Qc. J7X 1A2

bmr@fvlalonde.ca

Leroux & Vincent

NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

250, Route 338
Bureau 101
Les Côteaux (Québec)
J7X 1E4

Tél. : 450 267-3304
Télec. : 450 267-1930
svincent@notarius.net

Centre Jardin

785, 34e ave.
St-Zotique
J0P 1Z0

Tél : 450-267-9004
Fax : 450-267-1038

haeckgrenier@xplornet.ca

et
Haeck

SERVICE D'URBANISME

COLLECTES SPÉCIALES

Vous pouvez aller déposer vos matériaux de construction secs, bois traité et contreplaqué au terrain municipal sur la rue Principale (face à la 65^e Avenue).

QUAND?	COÛT
Jeudis suivant les collectes régulières de déchets domestiques (entre 12 h et 16 h**) **Attention : nouvelles heures du mois d'octobre au mois d'avril.	10 \$ par dépôt

Si vous avez d'autres types de matières, veuillez vous présenter à l'endroit suivant :

ÉCOCENTRE VAUDREUIL-SOULANGES

2800, rue Henry-Ford, Vaudreuil-Dorion

Tél. : 450 455-5434

(consultez leur site Internet : www.mrcvs.ca/ecocentre)



Sortie
4
de
l'autoroute
30

COLLECTES DE FEUILLES D'AUTOMNE ET DE RÉSIDUS DE JARDINAGE

Les sacs doivent être placés en bordure de rue avant 7 h la journée de la collecte.

DATES :

Une première collecte a eu lieu le 3 novembre dernier et une autre est prévue le **17 novembre**.

Veuillez **utiliser des sacs de papier ou biodégradables**, ceux-ci sont disponibles dans la majorité des quincailleries et épiceries. Il est important de ne pas employer de ruban adhésif pour fermer les sacs.



LE PRO DU GAZON

Tél.: 450 267-0266 Cell.: 450 802-0097
leprodugazon@videotron.ca
Claude et Jean Castellon



Déchaumage - Aération - Ramassage de feuilles
TRAITEMENT CONTRE LES ARAIGNÉES
BOIS DE CHAUFFAGE • DÉNEIGEMENT

ENTRETIEN
ET COUPE DE
PELOUSE



Shirley-Ann Levac-Fordham
Propriétaire

350, rue Principale, Saint-Zotique (Québec) J0P 1Z0
Tél : 450 267-3343 poste 230 • Téléc. : 450 267-1461
shirley_levac@hotmail.com

METRO FORDHAM VOTRE supermarché D'EXCELLENCE

NOUS OFFRONS LA LIVRAISON À DOMICILE

Pour les personnes du 3^e âge ou en besoins particuliers

Voici notre tarif pour l'année 2013.

Pour la Municipalité de Saint-Zotique : 4 \$

Pour information : 450 267-3343, poste 638

Pour faire votre commande, vous devez téléphoner le mardi, entre 8 h et 11 h, pour livraison le mercredi entre 13 h 30 et 17 h 30
Merci de votre confiance

LICENCES DE CHIENS ET CHATS

Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire : tout animal domestique (chiens et chats) doit être enregistré, veuillez vous présenter à l'hôtel de ville afin de vous procurer la licence ou complétez le « formulaire de demande de licences de chiens et chats » sur le site Internet à www.st-zotique.com et nous le retourner avec votre paiement. La licence ne sera émise et votre animal ne sera enregistré que suite à la réception du paiement. Il est possible d'effectuer votre paiement en ligne si vous êtes propriétaire, veuillez communiquer avec le Service d'urbanisme au 450 267-9335, poste 1. Le coût de celle-ci est de 15 \$ chacune, et ce, annuellement. Cette licence ne se transfère pas d'un animal à un autre. Tout changement doit nous être signalé afin de tenir à jour notre registre.

LUMIÈRES DE RUES

Si vous constatez qu'un lampadaire est défectueux (lumière brûlée, toujours allumée ou intermittente) :

- Veuillez composer le 450 267-9335, poste 1, en nous indiquant l'endroit exact du lampadaire, la défektivité ainsi que le numéro de poteau, si possible. Normalement, les lumières de rue sont réparées dans un délai raisonnable.

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME POUR L'HIVER

- Les surplus de neige doivent rester sur votre terrain;
- Roulez prudemment pour la sécurité des enfants;
- Les enfants, jouez en toute sécurité loin des voies de circulation;

L'hiver nous joue des tours, soyez vigilants.



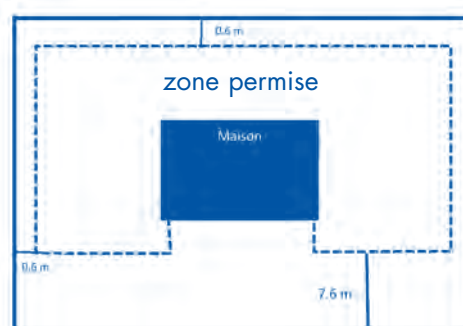
PERMIS DE CONSTRUCTION ET RÉGLEMENTATION

Il est obligatoire d'obtenir un permis pour la plupart des travaux. En effet, quelques exceptions s'appliquent.

Nous vous invitons à consulter nos règlements, formulaires et tarifs sur notre site Internet au www.st-zotique.com sous la section « urbanisme » ou à communiquer avec nous, selon votre projet.

ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR

Vous êtes propriétaire d'un véhicule de camping ou récréatif et vous désirez entreposer celui-ci sur votre terrain (un bâtiment principal doit y être érigé). Voici les distances à respecter :



Attention : Exception pour le secteur entre les 58^e et 87^e Avenues au sud de la rue Principale, la distance de la ligne avant est de 3 mètres minimum.

ABRI D'HIVER, CLÔTURE À NEIGE ET PROTECTION HIVERNALE

Quand	Emplacement
15 octobre ou 1 ^{er} mai	<ul style="list-style-type: none"> • 1,5 mètre de la bordure de rue ou du pavage; • sans jamais empiéter sur l'emprise de rue.



STATIONNEMENT EN BORDURE DES RUES



ATTENTION

CHANGEMENT DE DATES

INTERDICTION DE STATIONNER OU IMMOBILISER
SON VÉHICULE SUR LA VOIE PUBLIQUE
ENTRE MINUIT ET 7 H,
DU 15 NOVEMBRE AU 1^{ER} AVRIL INCLUSIVEMENT.



* La Sûreté du Québec procédera à l'émission de constats d'infraction (amendes) aux propriétaires dont les véhicules sont en infraction. Au besoin, ceux-ci seront remorqués.

L'HIVER EST À NOS PORTES, QUELQUES RÈGLES À SUIVRE :

1. Laissez la voie libre



Aidez-nous à faciliter votre déplacement cet hiver en laissant la voie libre pour le déneigement. Ne placez pas vos bacs à ordures et vos bacs à recyclage trop près de la rue (maximum d'un mètre de la rue) et évitez de les mettre trop tôt.

2. Avisez votre entrepreneur que la neige dans la rue, c'est interdit

N'oubliez pas d'informer votre entrepreneur en déneigement que, lorsqu'il déneigera votre entrée privée, il est interdit de déposer ou d'accumuler de la neige, de la glace et/ou des déblais en bordure de route, dans la rue, autour des bornes-fontaines ou à tout autre endroit public (règlement de nuisances n° 542). Pour toutes questions relatives au déneigement, communiquez avec nous au 450 267-9335, poste 1. Dénoncez les abus en toute confidentialité.

3. Installation d'une membrane de polyéthylène

Lors des opérations de déneigement, la Municipalité procédera également à l'épandage d'abrasifs (constitués de pierres concassées, de sable et de sel). La Municipalité recommande aux citoyens qui seraient incommodés par les pierres concassées laissées dans l'emprise de rue au printemps, de prévoir, à l'automne, l'installation d'une membrane de polyéthylène qui faciliterait leur enlèvement. Par contre, la Municipalité tient à préciser qu'elle n'est pas responsable des dommages causés aux membranes ou autres types de toiles installées dans l'emprise de la rue. Ces pierres ne représentent pas de danger pour l'environnement et la santé.

4. N'encombrez pas les bornes-fontaines

Il est défendu de quelconque manière que ce soit d'obstruer, de gêner, ou de nuire à l'accès, l'entretien, la réparation, le déneigement, la visibilité et à l'utilisation des bornes-fontaines en tout temps. Notez que, selon le règlement de nuisances n° 542, il est prohibé :

- d'utiliser, de peindre ou de décorer une borne-fontaine;
- de stationner, d'ériger une clôture, de planter des arbres ou des arbustes, d'aménager quoi que ce soit ou de déposer de la neige, des ordures ou autres à moins de 1,5 mètre d'une borne-fontaine afin de permettre un accès rapide et sans contrainte pour les divers services d'intervention.

Les Services techniques sont responsables de l'entretien et du bon fonctionnement des bornes-fontaines. Tout problème relatif à celles-ci doit être communiqué au 450 267-9335, poste 1 ou via l'application Voilà!

LUMIÈRES DE NOËL

Les lumières et les décorations lumineuses durant la période des fêtes de Noël et du jour de l'An sont autorisées du 15 novembre d'une année au 1^{er} mai de l'année suivante.

Les décorations de l'Halloween sont permises deux semaines précédant et suivant le jour de la fête.

BACS POUR VÊTEMENTS ET MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

Vous désirez vous départir de vêtements ou de matériels électroniques et informatiques? Vous trouverez deux bacs situés au 105, 69^e Avenue (casernes des pompiers) pour en disposer. Par contre, si vous souhaitez vous débarrasser d'un téléviseur de plus de 32 pouces, veuillez s.v.p. nous l'apporter à l'hôtel de ville.



PROBLÈMES EN DEHORS DES HEURES NORMALES DE BUREAU

- Refoulement ou blocage majeur des égouts;
- Fuite d'aqueduc ou nid-de-poule important;
- Autres problèmes **majeurs** nécessitant une intervention d'urgence;

VEUILLEZ COMPOSER LE 311 OU VIA L'APPLICATION VOILÀ!



CONSERVATION MINIMALE D'UN ARBRE EN FAÇADE D'UNE RÉSIDENCE

Afin d'améliorer le paysage urbain ainsi que la qualité de vie des quartiers, la Municipalité demande aux propriétaires de résidences de planter un arbre en cour avant. Profitez de la période hivernale pour élaborer votre projet d'aménagement.

Une nouvelle garderie à st-zotique face à l'école des orioles



Garderie d'enfants

**OUVERTURE
NOVEMBRE 2014**

Places subventionnées à 7,30 \$/jour
Inscription en cours – FAITES VITE

450 267-3087

info@coindeslutins.com

SERVICES TECHNIQUES

AUTORISATION EMPLOYÉ BRANCHEMENTS D'ÉGOUTS

La Municipalité de Saint-Zotique autorise Guy Tessier à vérifier la conformité des branchements d'égouts sur notre territoire. Cette campagne d'inspections a pour objectif d'optimiser l'efficacité du traitement des eaux usées. Si vous désirez prendre rendez-vous avec lui, veuillez composer le 450 267-9335, poste 270.

Pour de l'information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec les Services techniques au 450 267-9335, poste 1.

POMPES ILLÉGALES



Nous avisons tous les résidents que l'usage de pompes qui utilisent l'eau de l'aqueduc (ex. : V-Pump, sentinelle ou autres) est illégal selon le règlement numéro 564, article 39 k).

ARTICLE 39 – RESTRICTIONS

Il est interdit dans les limites de la Municipalité :
k) d'installer ou d'utiliser une pompe à pression hydraulique de type Sentinelle ou similaire.



Services techniques



Alain Lacelle, Pierre Leduc,
Simon Hébert,
Sylvain Charland,
Guy Frappier
Luc Bourque,
Guy Tessier,
Manon Lalonde

*Une équipe
dévouée*



L'utilisation intensive de ce type d'appareil augmente considérablement la consommation de l'eau potable (environ 1000 litres/heure par pompe) à l'usine de filtration de la municipalité. Par exemple, si 100 personnes utilisent ces pompes en même temps, la consommation en eau potable distribuée augmentera d'environ 25 % à l'usine.

L'amende prévue par la réglementation (article 40.1) est d'au moins 2 000 \$ et d'au plus 10 000 \$ lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et d'au moins 4 000 \$ et d'au plus 20 000 \$ lorsqu'il s'agit d'une personne morale, en plus des frais encourus par la municipalité pour le traitement du dossier.

L'eau n'étant pas une ressource inépuisable, nous vous demandons de respecter ce règlement et faire preuve de diligence.

Si vous avez ce type de pompe, demandez conseil à votre plombier, il pourra vous offrir des alternatives.



Pour joindre la bibliothèque, composez le 450 267-9335, poste 260, pendant les heures d'ouverture.

HEURES D'OUVERTURE



Mardi	15 h à 20 h
Mercredi	10 h à 15 h
Jeudi	10 h à 15 h
Vendredi	15 h à 20 h
Samedi	10 h à 15 h

HEURES D'OUVERTURE DU TEMPS DES FÊTES



Samedi 20 décembre	10 h à 15 h
Mardi 23 décembre	15 h à 20 h
Samedi 27 décembre	10 h à 15 h
Mardi 30 décembre	15 h à 20 h
Samedi 3 janvier 2015	10 h à 15 h



DOSSIER D'ABONNÉ ACCESSIBLE EN LIGNE

Il est possible de consulter son dossier d'abonné, de réserver et renouveler en ligne. Mot de passe disponible au comptoir de prêts.

INTRODUCTION AU LIVRE NUMÉRIQUE

Qu'est-ce qu'un livre numérique?

Où peut-on en trouver et comment les emprunter à la bibliothèque?

Qu'est-ce qu'une liseuse, une tablette et laquelle acheter?

Une rencontre animée par Lyne Cadieux aura lieu le mardi 25 novembre, à 18 h 30, à la mezzanine de la bibliothèque.

Inscriptions gratuites à la bibliothèque ou au 450 267-9335, poste 260.





LES ACTIVITÉS À LA BIBLIOTHÈQUE SONT GRATUITES.

**IL EST IMPORTANT DE S'INSCRIRE
AFIN DE NOUS AIDER À MIEUX
PLANIFIER L'ACTIVITÉ EN FONCTION
DU NOMBRE DE PARTICIPANTS
ET DE PRÉPARER L'ENDROIT
OÙ CELLE-CI AURA LIEU.**

**IL EST PRÉFÉRABLE D'ARRIVER QUELQUES
MINUTES À L'AVANCE.**

ACTIVITÉS

HEURE DU CONTE EN PYJAMA – 3 ANS ET PLUS

7 novembre, 18 h 30

Les enfants sont invités à se présenter en pyjama accompagnés de leur plus fidèle toutou ou doudou à l'heure du conte en soirée.

JEUX DE SOCIÉTÉ

14 novembre, 18 h 30

Venez jouer en famille ou entre amis à la bibliothèque et découvrir ou redécouvrir les jeux de société. Vous ne savez pas jouer à un jeu, un animateur sera sur place pour vous expliquer les règles.

HEURE DU CONTE À THÈME – 3 À 6 ANS

12 décembre, 18 h 30

Noël en pyjama, bricolage et surprises.

VISITES DE GROUPES

Nous invitons les groupes à venir visiter la bibliothèque. Veuillez communiquer avec Lyne Cadieux au 450 267-9335, poste 262, pour prendre rendez-vous.

La bibliothèque municipale



*Ouverte sur
le monde*

Lyne Cadieux

FIBROMYALGIE

Gaétane Chevrier, thérapeute en relations d'aide, offrira une série d'ateliers débutant le 26 septembre et se terminant le 18 décembre. Les rencontres ont lieu les jeudis de 12 h à 14 h. Il faut être membre en règle de l'AFSFC-VS pour participer aux rencontres.

LA MAGIE DES MOTS

Cours complémentaires pour écrire un meilleur français. Formations courtes et très ciblées, cours de jour et de soir, apprendre à lire et à écrire.

Une rencontre de deux heures par semaine. Sur rendez-vous et c'est gratuit.

Madame Ménard, 450 763-1331 ou 1 877 606-1331

CARREFOUR JEUNESSE

Sur rendez-vous, les mardis de 15 h à 17 h.

Jessica Myre, 450 455-3185

EXPOSITION D'OEUVRES D'ART AU REZ-DE-CHAUSSÉE

Artiste peintre animalier et illustrateur Claude Thivierge de Saint-Zotique

4 novembre au 3 janvier

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES À LA MEZZANINE

Photographe Sinclair Maloney de Saint-Zotique

Octobre et novembre

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ 2014

Les gagnants du Club de lecture d'été se sont mérités un certificat-cadeau de la Librairie Boyer. Voici leurs noms :

Groupe des
6 à 12 ans



Mathis Boutin-Roy

Groupe des
3 à 5 ans



Lily-Ann Tran

68 enfants âgés de 12 ans et moins se sont inscrits au Club de lecture de l'été. Pour la clôture du club de lecture, un spectacle a eu lieu le 20 août dernier, 32 enfants et parents y ont assisté.



PROGRAMME « UNE NAISSANCE UN LIVRE 2014 »

Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture!

Vous êtes parent d'un nouveau-né? Abonnez-le à la bibliothèque publique et recevez une trousse de bébé lecteur contenant un livre *Toupie et Binou*, un magazine *Enfant Québec* et d'autres belles surprises!

Pour abonner son enfant et recevoir la trousse, le parent devra se présenter avec une preuve de naissance de l'enfant, soit un acte de naissance ou la carte d'assurance-maladie.



OSTÉOPATHIE
LAC ST-FRANCOIS

Maude Grenier
Philippe Aubé
Ostéopathes propriétaires

450 217.1023
1200, rue Principale, St-Zotique, J0P 1Z0
280, Ave St-Charles, Vaudreuil-Dorion, J7V 2L8
www.osteopathielacstfrancois.com



SERVICE INCENDIE



Le mois de novembre étant arrivé, le temps froid s'en vient. Je profite de l'occasion pour vous rappeler de changer votre pile dans votre avertisseur de fumée. Des décès ou des brûlures graves lors d'un incendie auraient été évités dans bien des cas s'il y avait eu un avertisseur de fumée en bon état de fonctionnement. Il aurait permis aux occupants de sortir rapidement avant que la fumée ne se propage. L'avertisseur de fumée sauve des vies, particulièrement lorsque l'incendie se déclare la nuit, c'est pourquoi vous avez l'obligation d'installer un détecteur sur chaque niveau de plancher.

Êtes-vous sûr qu'il fonctionne bien?

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, vous devez :

- Appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement.
- Vérifier sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. Si l'avertisseur est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si le signal a été transmis.
- ATTENTION : vérifier avec votre centrale pour s'assurer qu'elle n'appelle pas le service incendie lors de votre essai.

Des points importants :

- Si votre avertisseur émet des signaux intermittents, remplacez la pile immédiatement. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'INSTALLEZ JAMAIS DE PILE RECHARGEABLE.
- Installez un avertisseur par étage, y compris au sous-sol, et dans les chambres à coucher où l'on dort la porte fermée.
- Installez-en dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou au mur à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 pouces) du mur ou du plafond.

Le service des incendies



Alexandre Côté
et Michel Pitre

*Une équipe
allumée*

- Remplacez votre avertisseur à tous les dix ans. Ne dépassez jamais la durée suggérée.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit fournir un avertisseur de fumée. Vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile au besoin.
- Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec votre Service incendie et visitez le site du ministère de la Sécurité publique : www.msp.gouv.qc.ca/incendie sous la rubrique Prévention.

Dans la même occasion, prenez le temps de prendre votre extincteur, le retourner à l'envers, cogner dessus pour faire descendre la poudre et remettez le à sa place. Cet exercice sert à démêler la poudre qui se compacte avec le temps.

Pour de plus amples renseignements sur les précautions à prendre, vous pouvez communiquer avec la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François au 450 217-9335.

Michel Pitre, directeur



Le Service des loisirs



Guylaine Laflamme
et Johanne D. Leblanc

*Une équipe
dynamique
et à l'écoute
de vos besoins*

SUBVENTION À L'INDIVIDU

Pour recevoir votre remboursement en décembre, vous avez jusqu'au 15 novembre pour nous faire parvenir votre demande. Après cette date, il pourrait y avoir des délais.

La subvention à l'individu représente 25 % du montant de l'inscription jusqu'à un maximum de 125 \$ par enfant, et ce, annuellement.

Vous trouverez l'information concernant ce programme de subvention ainsi que le formulaire sur le site Internet de la municipalité au www.st-zotique.com.



ACTIVITÉ DE FINANCEMENT À VENIR

Les billets pour le tirage annuel sont en vente et le tirage aura lieu le 13 décembre prochain lors du souper de l'Âge d'Or de Rigaud.

Pour vous procurer des billets, pour de l'information ou pour faire un don, veuillez communiquer avec Madeleine Cousineau, présidente.

Fondation des Centres d'Hébergement Soulanges
5, rue d'Amour, Rigaud (Québec) J0P 1P0
Tél. : 450 451-5329, poste 306
courriel : mc@fondationchs.org

SERVICE DES LOISIRS

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

Samedi 22 novembre

Le Service des loisirs de Les Coteaux offre la possibilité aux résidents de Saint-Zotique de s'inscrire sans frais supplémentaires.

10 h : Départ de la bibliothèque de Les Coteaux

15 h : Départ de la Place Bonaventure

Coût : Admission générale : 8 \$
Transport gratuit

Inscription : Service des loisirs de Les Coteaux
450 267-3531

INITIATION AU HOCKEY POUR LES 7 À 11 ANS

Vendredi, 19 h

Les jeunes participeront à des mini-matches disputés sur la patinoire réfrigérée. Les places étant limitées, hâtez-vous de vous inscrire.

Responsable : Martin Morissette

Clientèle : Jeunes, 7 à 11 ans, la priorité sera accordée aux jeunes ne faisant pas partie d'un club de hockey organisé

Endroit : Patinoire réfrigérée, parc des Étangs

Horaire : Vendredi, 19 h à 20 h, débutant le 16 janvier

Durée : 8 semaines

Relâche : 6 mars

Coût : 20 \$

Équipement nécessaire : Patins, casque avec grille, bâton, protège-cou, cagoule pour les temps froids

Inscription : Service des loisirs de Saint-Zotique,
450 267-9335, poste 4

*** Si vous avez envie de vous impliquer à titre de bénévole, veuillez communiquer avec le Service des loisirs.

*** SURVEILLEZ LE PROCHAIN CARNET LOISIRS POUR LA PROGRAMMATION D'HIVER**

LES REPAS PARTAGÉS FÊTENT LEURS 25 ANS

Au mois de décembre prochain, les repas partagés fêteront leurs 25^e anniversaire au sein de notre municipalité. C'est un évènement spécial où il y aura des invités surprises, de la musique et de la danse. Jeannine Laplante a fondé les repas partagés de Saint-Zotique, il y a 25 ans, et elle est toujours la présidente. C'est donc un rendez-vous le 3 décembre prochain.

Les billets seront en vente, au coût de 20 \$, lors du dîner de novembre. Vous pouvez également communiquer avec Aline Champagne au 450 267-8455 pour vous en procurer.

MAISON DES AÎNÉS DE SOULANGES



Popote roulante de Vaudreuil-Soulanges
12, rue Curé-Cholet, Saint-Polycarpe
(Québec) J0P 1X0
Tél. : 450 265-3548
ou 1 855-510-3548

Lundi au vendredi : 9 h à 16 h
mdasoulanges@outlook.com

Popote roulante

- Repas équilibrés et variés supervisés par une nutritionniste du CSSS
- Livrés à votre domicile
- Livraison les lundis et mercredis

Clientèle

- Tous les aînés
- Personnes en perte d'autonomie
- Personnes en convalescence
- Personnes vivant avec une limitation physique ou intellectuelle

Mets surgelés

La Maison des Aînés offre aussi un service de vente de mets surgelés à prix modiques. Ce service contribue au maintien à domicile des aînés. Commandes par téléphone.

Journée d'activité

Deux fois par mois, le jeudi, nous offrons une journée d'activités à la Maison des Aînés pour les personnes de la région âgées de 50 ans et plus. Le coût est de 8 \$ et comprend des activités diverses et un repas chaud.

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-SUR-LE-LAC

Une soirée qui rapporte 24 000 \$

Le vendredi 19 septembre dernier avait lieu le souper-bénéfice au profit de la Paroisse-Saint-François-sur-le-Lac, plus de 150 personnes y ont assisté. Un tirage a eu lieu, voici la liste des gagnants : le prix de 5000 \$ a été remis à Carmen Pilon de Saint-Zotique, les prix de 1000 \$ à Gilles Dubé de Saint-Zotique et le deuxième à un groupe formé par Charles Fordham. Félicitations aux gagnants et merci de votre soutien à la paroisse!

Merci également au comité organisateur, qui, par leurs efforts et leur sens de l'organisation, ont remis un montant de 24 000 \$ à la paroisse et ainsi contribué à faire de ce souper-bénéfice, un si grand succès.

CGA : Vous avez reçu par la poste l'enveloppe pour la Contribution Globale annuelle. Vous êtes invités à répondre le plus tôt possible afin de ne pas oublier. Il est important de se rappeler que la paroisse, c'est l'affaire de tous.

Élection des marguilliers : Au début décembre, il y aura élection de deux marguilliers. Si vous voulez vous impliquer pour votre fabrique, vous pouvez communiquer avec le secrétariat au 450 267-3308.

Messe des violoneux : Le dimanche 9 novembre, 11 h, à l'église de Saint-Zotique, il y aura une messe des violoneux, avec la troupe de Michel Mallette, suivi d'un brunch, au Club de golf de Saint-Zotique. Bienvenue à tous!

Horaire des messes de Noël

24 décembre

- 17 h, Église de Saint-Zotique
- 19 h, Église Sainte-Claire, Rivière-Beaudette
- 21 h, Église Sainte-Marie du Rosaire, Les Coteaux
- 22 h 30, Église de Saint-Zotique

25 décembre

- 10 h 30, Église Sainte-Marie du Rosaire, Les Coteaux

Yolande Parent,
responsable des communications
450 267-9256

Qu'est-ce que Voilà!?



Votre application, Voilà!, permet aux citoyens de communiquer directement avec leur municipalité pour signaler des problèmes non urgents.

- Votre mobile devient un outil de communication instantané avec votre municipalité.
- Plus il y a de signalements, plus la municipalité recevra de notifications.
- C'est simple, c'est utile et c'est social.

Comment signaler un problème?

1



Localisez-le.

Ciblez sur la carte avec la géolocalisation ou bien inscrivez l'adresse civique près du problème.

2



Photographiez-le.

Sélectionnez la nature du problème d'une liste prédéfinie, ajoutez une description puis prenez-le en photo.

3



Envoyez-le.

Voilà! achemine votre requête à votre municipalité pour vous!

De vous à nous, c'est tout!